



Arts Sports et Loisirs en Pays d'Aigues

ASL – ARCHERS DE LA TOUR
LA TOUR D'AIGUES
Agrément FFTA 1384145



Saison 2021-2022

Résumé de la réunion bureau TAA du 06/01/2021

Présent : Dominique, François (rédacteur), André et Anaïs.

1- Organisation des cours

Au vu de la progression différente des débutants il est décidé de scinder chacun des deux groupes du samedi matin en deux sous-groupes de niveaux. Ces sous-groupes ne seront pas figés et seront modifiés en fonction de l'évolution des participants.

Le possible arrêt de la présence de Bruno, nous oblige à anticiper l'organisation des séances d'entraînement sur les deux points suivants :

- La répartition des bénévoles (entraîneurs/assistants) sur les quatre (sous) groupes : faire un planning
- Les objectifs de travail pour chaque groupe par séances. A voir avec Bruno et à fixer avant le début de chaque séance.

Pas de modification des consignes sanitaires pour l'instant.

2- Compétitions à venir

Championnat Régional PACA à Saint Martin de Crau le 12 février : il faut avoir déjà trois scores en compétition pour y participer.

Manosque est annulé, nous irons à Sanary à la place, même jour 16 janvier

Plan progression départemental à Morrières les 15 et 16 février : Dominique accompagnera les jeunes compétiteurs concernés

3- Matériel :

Il faut faire un point sur le matériel, en particulier sur le nombre d'arc de pré-compétition et l'achat de blasons nature.

Nous avons un avoir de 560 euros auprès de notre fournisseur habituel.

4- Préparation de la saint Sébastien, 22 janvier :

Les familles pourront participer à condition de s'inscrire avant le 16 janvier afin que nous puissions préparer les arcs de bonnes tailles.

Déroulement de 9 à 12h. Galette des rois offerte par le club : achat selon nombre d'inscrit et emballage individuels des parts le matin même.

La présence, si possible, de Bruno est souhaitée.

Tir par équipe, des médailles (en stock) seront offertes à l'équipe gagnante.

Une communication sera faite ce week-end.

5- Fête du club, 11 juin

Au camping, Anaïs fait la demande du terrain

Une épreuve de marche-archery sera proposée : Dominique et André la prépareront.

Suivra un repas le soir.

Vérifier s'il n'y a pas de compétition campagne à la même date.

Réfléchir à proposer l'invitation à d'autres clubs.



Arts Sports et Loisirs en Pays d'Aigues

ASL – ARCHERS DE LA TOUR
LA TOUR D'AIGUES
Agrément FFTA 1384145



Saison 2021-2022

6- Le projet pour la Pommeraie :

Dans le cadre du projet global d'aménagement du site de la Pommeraie, le club, qui souhaite conserver l'usage de la partie qui lui est réservée et l'améliorer, va présenter à la mairie son propre projet visant à faire de cette partie un terrain de tir permanent en espace clos (tir olympique à 70m aménagé selon recommandation FFTA).

La première étape consiste à présenter un pré-projet à la mairie. Celui-ci a déjà été rédigé par Dominique (en cours de relecture par François) qui a aussi déjà rencontré un représentant de la mairie.

Ce pré-projet sera ensuite transmis par ASL et servira de base de discussion.

7- Le projet de club :

Il est désormais nécessaire pour obtenir des subventions et doit être bâti sur quatre ans.

Un avant-projet a été rédigé l'année dernière par Anaïs et sera repris cette année.

8- Site de la Pinette :

Faire un point sur l'état des travaux nécessaire avec Matthieu.

S'il y a une commande de mousse blanche à faire il faut trouver un nouveau fournisseur car l'ancien ne fait plus la densité la plus élevée.

9- Budget et subventions :

La subvention 2021 (300€) n'a pas été demandée car le projet de club n'était pas prêt et la demande pour 2020 était déjà compliquée.

Celle de 2022 sera déposée avec le Projet de club.

La prochaine réunion du bureau est fixée le jeudi 24 février 19H30.